

# Le MRP vous parle!

Nouvelle Série N° 66  
Juillet-Août-Septembre 1995  
ISSN 0753-8707

## TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7° - Tél. : 47 05 84 51

PRIX du N° 12 F



Robert Prigent, durant sa présidence de l'Amicale (mai 1986 - mai 1993)

### DÉJEUNER ANNUEL DE L'AMICALE

Il est prévu pour le début de décembre. Les adhérents en seront informés par lettre.

### SEMAINES SOCIALES DE FRANCE

Elles sont en pleine renaissance... Sous la présidence de Jean Boissonnat, elles vont se dérouler du 10 au 12 novembre au Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux sur le thème : «La famille, lieu d'amour et lien social»

### HOMMAGE À ROBERT PRIGENT

*Ancien président de l'Amicale du MRP, ancien ministre de la Population, de la Famille et de la Santé des gouvernements provisoires du Général de Gaulle, Robert Prigent est décédé le 19 juillet dernier, à l'âge de 84 ans. A ses obsèques, célébrées en l'église Notre Dame d'Auteuil à Paris, une dizaine de membres de l'Amicale étaient présents, derrière Jacques Mallet, président, et Cyriaque Decamme, secrétaire général.*

### ROBERT PRIGENT, JOANNÈS DUPRAZ, PIERRE LETAMENDIA NOUS ONT QUITTÉS DURANT L'ÉTÉ TRISTESSE, MÉMOIRE ET FIDÉLITÉ

Nous sommes tristes. Nous sommes tous en deuil. Robert Prigent nous a quittés. Pierre Letamendia nous a quittés. Et, plus récemment, Joannès Dupraz.

On ne m'en voudra pas, j'espère, de ne parler ici que des deux premiers que j'ai le mieux connus personnellement.

J'ai ressenti comme un grand honneur d'être appelé à succéder à Robert Prigent en tant que président de l'Amicale du MRP. Il avait exprimé le désir de se retirer pour cause de santé. Je ne soupçonnais pas que la maladie serait si prompte à faire son œuvre.

C'était un homme admirable. Je ne l'ai pas assez dit car il était modeste.

Comment ne pas admirer un parcours de vie aussi exemplaire qui a conduit ce jeune ouvrier électricien de Dunkerque, ce militant «jociste», à la Résistance, puis à l'engagement politique, au gouvernement, enfin à la direction de l'UNIOPSS, bien connue de tous nos lecteurs, et à la présidence du Secours Catholique ? D'autres ont rendu hommage à son action très importante pour la protection sociale et pour la politique familiale en tant que ministre de la santé publique et de la population de 1945 à 1947. Je n'y reviendrai pas.

La politique était pour lui un service, non une carrière. Il nous laisse un grand exemple de désintéressement et d'efficacité dans l'action.

Sa famille était elle aussi exemplaire. Lors de la messe émouvante qui a été dite à sa mémoire le 25 juillet à Notre Dame d'Auteuil, les témoignages de ses quatre enfants, et de l'un de ses petits-enfants, ont dit, mieux que de longs discours, ce qu'avait été ce foyer rayonnant d'amour et de joie, dont, par delà la mort, émanait une lumière.

Exemplaire, oui, il l'a été, cet homme politique issu du peuple, et qui ne l'a jamais quitté, cet homme toujours fidèle à ses convictions, ce grand chrétien, dédié corps et âme à l'idéal évangélique de fraternité et de justice : l'image même de ce que fut, dans son plus haut accomplissement, le Mouvement Républicain Populaire. Il méritait alors vraiment son nom.

Je voudrais dire aussi notre douleur devant la disparition prématurée de Pierre Letamendia. C'était, lui, un universitaire, un grand intellectuel. Il était jeune encore. Mais nous lui devons déjà beaucoup. Car nul n'a fait davantage pour faire connaître nos idées et notre histoire. Son «Que sais-je» sur la Démocratie Chrétienne - récemment réédité - était devenu la «bible» indispensable à tous nos militants et sympathisants. On le connaissait mieux encore à l'étranger, en Italie, en Espagne, au Chili. Cet hispanisant était particulièrement apprécié en Amérique latine.

Il se réjouissait que fût enfin publiée (1) en librairie sa remarquable thèse sur le MRP, avec une préface de François Bayrou. Toujours le mieux élu au Bureau politique du CDS, il allait sans doute devenir maire de sa commune. Une carrière politique brillante pouvait s'ouvrir devant lui. La mort l'a frappé en plein essor mais sa pensée restera vivante et continuera de nous éclairer.

Adieu, chers amis et, une dernière fois, merci. Vous resterez présents parmi nous. Votre pensée, votre exemple, nous guideront sur les chemins de l'avenir.

**Jacques MALLET**  
président de l'Amicale

(1) Nous informerons nos lecteurs de la parution de cet ouvrage.

## Comment un ouvrier syndicaliste des Flandres devint voilà cinquante ans l'artisan de deux réformes historiques :

- **LE DROIT DE VOTE DES FEMMES (1943)**
- **UNE VRAIE POLITIQUE FAMILIALE (1945-1947)**

Avec la mort à 84 ans de Robert Prigent, survenue discrètement à Paris au cœur de l'été, c'est une génération de militants du même combat qui semble avoir achevé la course de sa destinée en ce monde, même si l'espèce n'est pas complètement disparue. Il restait jusqu'ici, avec P.H. Teitgen, le dernier des survivants des quatre gouvernements provisoires de la République française présidés par le Général de Gaulle. Grande figure parmi les fondateurs du M.R.P., il siégea dès sa première réunion à la future Commission exécutive du parti, réunie au 186 rue de Rivoli (*siège de «Je suis partout» durant l'occupation*) le 3 septembre 1944.

Avec simplicité et ferveur, sans pompe ni éloge funèbre, ses obsèques, concélébrées par sept prêtres le 25 juillet à Notre Dame d'Auteuil (*Paris, 16<sup>e</sup>*), selon des chants simples et des textes liturgiques choisis par lui-même et lus par ses quatre enfants (*«Les morts sont des invisibles»*), furent suivies de l'inhumation au cimetière de Dunkerque, au bord de la Mer du Nord chantée par Jacques Brel.

### De la J.O.C. à la Résistance

Œil bleu derrière ses lunettes, casquette sur le crâne, avec une pointe d'accent dunkerquois, bâti en force, un physique où s'harmonisaient sagesse et vitalité, cet homme du Nord traversa le siècle et accomplit en des temps difficiles un long parcours militant à tous les niveaux, animé par une foi profonde, une spiritualité inaltérable éclairée par une certaine idée de la démocratie. Avant tout sincère et vrai, il était la modestie même, avec sa cordialité simple et directe, sans fougue ni véhémence.

Fils d'un matelot et d'une femme de ménage, né le 24 novembre 1910, à Saint-Pol-sur-Mer (*Nord*), cet enfant du pays de Jean-Bart, commence à travailler à 16 ans comme ouvrier électricien, après de courtes études à Rosendael et à l'école pratique de Dunkerque.

En 1934, ce jociste des temps héroïques, sous l'impulsion des abbés Cardijn et Guérin, devient permanent à l'Union locale des syndicats chrétiens (*C.F.T.C.*) de Dunkerque et adhère au Parti démocrate populaire (*P.D.P.*)

En 1938, ce jeune militant, le plus septentrional de l'hexagone, est appelé à Paris pour jeter les bases d'un mouvement familial ouvrier (*L.O.C. puis M.P.F. en 1942, M.L.P. en 1950, M.L.O. en 1951*) d'inspiration chrétienne.

Mobilisé en 1939-40 comme sapeur télégraphiste, il réorganise aussitôt démobilisé, dans les zones occupées et interdites, le mouvement familial M.P.F., élargi en 1941 aux non-chrétiens (*élargissement dont il plaide difficilement la cause auprès du Cardinal Liénart*) ; il en est le secrétaire général de 1940 à 1943 et il est

responsable de son journal «Monde ouvrier».

En 1943, l'O.C.M., organisation de résistance civile et militaire, où l'avait introduit, au 37 de la rue de Lille, Emilien Amaury (*O.P.G.*), le désigne pour rejoindre Londres et Alger par un vol de nuit, en compagnie du Général Jean de Lattre de Tassigny, Vincent Auriol et d'Astier de la Vigerie, à bord d'un bi-moteur Hudson, qui décolla clandestinement d'un maquis de l'Ain, ne disposant pour tout balisage que de quatre lampes de poche, par une nuit de pleine lune, un certain dimanche 17 octobre 1943, sur le terrain de Manziat (*Ain*), au nord de Mâcon. Navigateur : Commandant Philippe Livry-Level, futur député. Atterrissage mis au point par Paul Rivière, futur député lui aussi.

### Alger, 1943 : l'amendement Prigent ouvre le droit de vote aux femmes

Délégué à la première Assemblée consultative provisoire à Alger, nommé secrétaire du groupe «Résistance», membre de la Commission de la Jeunesse, ce jeune homme, quoique sans passé politique, réussit à déposer et à défendre victorieusement un amendement révolutionnaire qui introduisit, dès 1943, dans l'organisation future des pouvoirs publics, le vote des femmes auquel n'avaient cessé de s'opposer les caciques de la Troisième République radicale.

Ainsi, pour la première fois, grâce à l'initiative de ce téméraire qui n'avait pourtant pas l'âme d'une militante féministe, les Françaises purent voter lors des municipales de 1945, puis à toutes les élections depuis 50 ans. A ce titre, les 21 millions de Françaises électrices et éligibles de 1995 lui doivent une bise de reconnaissance ! A son exemple, sept ans après, Fernand Bouxom (1909-1991), son ami jociste de Wambrechies, fit adopter par le Parlement la loi du 16 mai 1950 donnant à la «Fête des mères» un caractère légal et solennel.

Toujours à la Consultative, lors de l'examen du plan Parodi-Laroque en 1944, Robert Prigent s'oppose au projet à cause du principe de «la caisse unique» de Sécurité Sociale.

Dès le débarquement en Normandie, il dirige provisoirement jusqu'en 1945 l'«Entraide française», qui remplace le «Secours national», avant de se tourner vers une brève carrière politique, poussé à se présenter par Jules Catoire (*«Ma vie politique n'a été qu'un accident», dira-t-il plus tard*).

Elu en 1945 dans la 2<sup>e</sup> circonscription du Nord, second de la liste entraîné par Maurice Schumann et l'industriel roubaisien Jean Catrice, il siégea aux deux Constituantes (*il vote le premier projet de Constitution du 19 avril 1946 mais contre le deuxième projet du 30*

septembre 1946). La mort brutale de Louis Blanckaert l'amène ensuite à se présenter comme tête de liste dans la première circonscription (*Dunkerque*) à la première Assemblée Nationale (1945-1951).

### «J'étais un tâcheron de la politique»

Mais le Général ne tarde pas à l'appeler rue de Tilsitt, en novembre 1945, le jour de ses 35 ans, à la place de Maurice Schumann qui, pressenti, s'était récusé (*préférant rester disponible à la tête du M.R.P. naissant*), comme ministre de la Population (novembre 1945-janvier 1946) avec des attributions élargies à la Famille et à la Santé publique ; il succède ainsi au communiste François Billoux et précède Germaine Poinso-Chapuis (1947). Il conserve ces attributions avec le titre de ministre de la Santé publique et de la Population dans le Gouvernement Félix Gouin (janvier-juin 1946), avec le titre de ministre de la Population dans le Gouvernement Georges Bidault (juin-décembre 1946), avec le titre de Ministre de la Santé publique et de la Population dans le Gouvernement Paul Ramadier (mai-octobre 1947), après l'exclusion des ministres communistes. Ephémère vice-président de l'Assemblée Nationale, il revient comme secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil (Intérieur) dans le second cabinet de Georges Bidault (*février-juillet 1950*), puis dans le bref cabinet remanié de Henri Queuille (*juillet 1950*). «J'étais au ministère jusqu'à 3 heures du matin. J'étais un tâcheron de la politique», dira-t-il plus tard.

### L'âge d'or de la politique familiale

Ainsi, voilà 50 ans exactement, au lendemain de la Libération, devient-il le principal artisan du renouveau de la législation familiale. Il veille à la mise en route et consolide l'ordonnance du 3 mars 1945 réformant la loi Gounot (1942) et base légale qui crée, régit et définit les quatre missions de l'UNAF et des UDAF, confortant le pluralisme des mouvements familiaux. Il signe le 24 octobre 1945 l'ordonnance de création de l'Institut national d'études démographiques (*INED*), assure le démarrage de ce jeune et encore fragile institut qu'il confie à son conseiller Alfred Sauvy, premier directeur (1945-62). Il crée la revue «Population».

L'ordonnance du 22 août 1946 institue un régime très complet d'allocations familiales pour encourager la natalité. Les services de Protection maternelle et infantile sont renforcés. Les congés de grossesse sont portés à 14 semaines. La création de l'allocation-logement (1948), l'aide aux vacances familiales, la réduction sur les transports : autant de mesures favorables aux familles nombreuses.

La France connaît, après 1945, l'âge d'or de sa politique familiale et le boom des naissances - heureuse époque où 50% des dépenses de protection sociale vont à la famille - mouvement paradoxalement en déclin durant les «trente glorieuses»

### De l'Uniopss au Secours Catholique

Battu aux élections de 1951 puis de 1956, Robert Prigent trouve à Lille, grâce à Marcel Ducrocq, un emploi de secrétaire administratif au syndicat des tailleurs de lin. Nullement grisé par le démon politique ni par les lambris dorés des palais républicains, il revient au secteur associatif.



*Brève escale au cours de son tour de la France hospitalière (en Dakota), en 1945-1946. Jeune ministre - il a 35 ans - de la Population, de la Famille et de la Santé Publique, il décore dans un hôpital de Nantes archi-bondé deux hospitalières religieuses, coiffées alors de leur large cornette blanche à deux pointes, héroïnes sous les bombardements aériens durant l'occupation (Collection G.V.)*

Cet autodidacte se voit confier la responsabilité de maints organismes sociaux où, par sa présence discrète mais combien efficace et par ses interventions variées, il fait entendre la voix des pauvres et des plus démunis : directeur général de l'Union interfédérale des œuvres et organismes sanitaires et sociaux (*UNIOPSS*) pendant vingt ans (1956-76) ; du Centre de liaison, d'information et de réflexion sur les personnes âgées (1970-86) ; président du «Secours catholique» (1977-83) à la mort de Mgr Jean Rodhain, multipliant les initiatives pour aller au Cambodge, Pakistan, Thaïlande, Liban, à l'heure des épreuves de la guerre et du drame des réfugiés. Il signe l'édition mensuel de «Messages».

Vice-président de la Commission supérieure des allocations familiales (*depuis 1974*), administrateur de la Croix-Rouge française (*depuis 1975*), membre du Conseil économique et social (*section des activités sociales*), il fut président de l'Association des anciens délégués à l'Assemblée consultative ; président, dans la décennie 80, de «La Betterave», association parisienne des enfants du Nord et du Pas-de-Calais ; et, naturellement, président de l'Amicale du M.R.P., à la mort de Jean Letourneau et avant de passer le flambeau en 1993 à Jacques Mallet.

### «Mes respects, Monsieur Robert !»

A bord d'un vieux Dakota militaire, nous eûmes le privilège d'accompagner le ministre en 1945-46 dans son tour de la France hospitalière, alors dans un état lamentable (*des lits alignés jusque dans des couloirs sordides !*).

Après avoir visité, en 1946, autour de la cité martyre de Dunkerque, le sanatorium de Zuydcoote qui étalait ses ruines sur 165 ha (*déblayées par les KG allemands*), il tint à s'arrêter à l'Usine sidérurgique des Dunes, à Leffrinckoucke, dans les aciéries sinistrées qu'il avait connues bien avant-guerre, jeune électricien, de 1931 à 1934. Il y retrouva les mastodontes, des moteurs et génératrices de 15000 volts.

- Mon passage ici devait me marquer pour la vie, dit-il.

Embarras du chef de service qui ne sait comment saluer son ancien apprenti. Il finit par laisser tomber, timidement :

- Mes respects, Monsieur Robert !

### Inhumé face à la Mer du Nord

Auteur de trois ouvrages sur la famille («Le prêt au mariage», «Dossiers de l'action familiale», «Renouveau des idées sur la famille»), Robert Prigent était commandeur de la Légion d'honneur, grand-croix de l'Ordre du Mérite, commandeur de la Santé Publique, titulaire de la croix de l'Ordre souverain de Malte, médaillé de l'Education surveillée... Aucune de ses décorations ne fut déposée sur son cercueil. Pas de discours.

Il a rejoint dans la tombe, sur les bords de la Mer du Nord, sa femme, née Térésa Behague (1912-1989), «piquière» en usine à 12 ans, ex-présidente de la J.O.C.F. de Roubaix-Tourcoing (1931-1937). Adieu Robert !

Georges VERPRAET

**Ouvrages à consulter :** «Lille-Flandres», dictionnaire, André Caudron (Editions Beauchesne) ; «Le MRP dans le Nord-Pas de Calais, 1944-1967», Bruno Béthouart (Editions des Beffrois).

## CARNET

### Décès.

Outre la disparition de Robert Prigent et de Joannès Dupraz, nous avons appris avec tristesse le décès :

- de Jacqueline Léger (Loire-Atlantique), ancienne secrétaire au Groupe MRP au Conseil de la République ;
- de Jacques Poirel, ancien maire-adjoint de Boulogne-Billancourt ;
- de Jean Oudinot, collaborateur de «l'Aube» avant 1940, ancien directeur de l'ORTF, conseiller municipal de Courbevoie ;
- de Georges Cuisinier (Courbevoie).

### Distinctions

- Au mois d'avril 1995, Pierre Nicolet, maire-adjoint du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été fait Chevalier de l'Ordre national du Mérite par Bernard Bosson, ministre de l'Equipement.

• AMI LECTEUR  
AVEZ-VOUS RENOUVELÉ VOTRE  
ABONNEMENT POUR 1995 ?

• CHER ADHÉRENT,  
AVEZ-VOUS RENOUVELÉ  
VOTRE ADHÉSION ET VOTRE  
ABONNEMENT (FACULTATIF)  
POUR 1995 ?

## DICTIONNAIRE DES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS 1940-1958 - TOMES I ET II (100 ET 140 F)

Editions : «La Documentation française», 29 quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07.

On peut se les procurer aussi au kiosque de l'Assemblée Nationale.

Publication attendue depuis un tiers de siècle, le «Dictionnaire des parlementaires français (1940-1958)», successeur du fameux «Jolly» (1889-1940), commence enfin à sortir. Il couvre les dix-huit années, du 11 juillet 1940 (lendemain de la séance-suicide au casino de Vichy de la III<sup>e</sup> République) au 3 octobre 1958 (Constitution de la Ve République). Outil indispensable pour les chercheurs, historiens, politologues de tout poil ou simplement curieux de notre faune politique, précieux instrument de connaissance de notre personnel parlementaire, somme d'études pour nos chers professeurs et spécialistes de la chose politique trop souvent désincarnée à leurs yeux, ce «Dictionnaire» embrasse pratiquement tous les parlementaires de la IV<sup>e</sup> République (Assemblée nationale et Conseil de la République) et des deux Constituantes (1945-1946), à l'exclusion des assemblées non élues au suffrage universel (les deux Assemblées consultatives provisoires d'Alger et du Luxembourg), l'Assemblée de l'Union française de Versailles et du Palais d'Iéna dont les listes sont toutefois annexées au tome I à titre d'information.

Quatre ans après le tome I (notices biographiques correspondant aux parlementaires dont le nom commence par la lettre A), vient d'être édité le tome II (lettre B) par les soins de la «Documentation française». Si ce rythme quadriennal devait être maintenu pour l'édition de chaque lettre de l'alphabet, il faudrait attendre un siècle encore avant d'arriver à la lettre Z !

La nouvelle tranche qui vient de paraître avec le tome II (B), est répartie en trois chapitres d'inégale longueur :

- la liste des 2958 parlementaires français qui font ou feront l'objet d'une notice biographique (1940-1958), couvre 77 pages.
- la représentation parlementaire (sous forme de tableaux) par département, par territoire et par législature (1945-1958) soit 139 pages.
- les notices biographiques (lettre B) - soit quelque 600 noms - partie de loin la plus intéressante et la plus importante (322 p), sous forme de «biographies» individuelles fouillées (prenant hélas ! une fois sur deux, la forme de «nécrologies») : origines familiales, carrière «civile» sommaire, précédant la rubrique électorale et l'activité parlementaire de chacun.

Parmi eux, deux ecclésiastiques : l'abbé Barthélémy Boganda (Oubangui-Chari) et le Père Jacques Bertho (Dahomey) des Missions africaines de Lyon, successeur du Père F.M. Aupiais (Première Constituante).

Il s'agit là d'un vrai travail de bénédictin, rendu d'autant plus malaisé qu'il a été effectué avec retard, assez souvent après le décès des intéressés et faute de sources complètes et à jour. Même pour quelques vivants, certaines notices souffrent aussi de lacunes qui restent à combler.

Ainsi, pour Charles Bosson (Haute-Savoie), le père de l'ancien ministre de l'Equipement (Bernard), la notice biographique ne couvre que ses deux premières années d'activité parlementaire comme conseiller de la République (1946-1948) sur 22 ans de carrière politique. Elle s'arrête à 1948, sans mention qu'il la poursuivit, d'abord comme député de la Haute-Savoie pendant dix ans (1958-1968), puis comme sénateur (1968-1978) et qu'il fut aussi président du groupe MRP et du Centre démocratique (1958-1960), autant de mandats connus bien avant la parution du «Dictionnaire».

On aurait souhaité d'autre part que fussent au moins cités in fine les titres des livres dont tel ou tel parlementaire est l'auteur et qui peuvent mieux éclairer son activité, sa psychologie et sa pensée politique. Ainsi, aucune mention d'un seul des huit ouvrages politiques écrits et signés par Robert Buron de 1957 à 1978, n'est mentionné ; par exemple, un index paginé des noms cités dans le tome aurait facilité les recherches.

Quelques légères inexactitudes de date ou de détail. Le congrès constitutif qui fonda le MRP n'eut pas lieu en octobre 1944, mais les 23-24 novembre 1944, dans la salle de la Société de géographie boulevard Saint Germain Vle.

On retrouvera néanmoins avec plaisir et profit dans ce tome II l'évocation de l'activité parlementaire, voire ministérielle, de nombre de nos vieux amis qui œuvrèrent utilement sous la IV<sup>e</sup> République : Paul Bacon (Seine), Octave Bajoux (Nord), Joseph Balestreri (Ht-Rhin), Charles Barangé (M & L), Noël Barrot (Hte-Loire), André Bas (Ht-Rhin), Pierre Beauquier (T. de Belfort), Mohamed Bentaieb (Alger), André Béranger (Nièvre), Abel Bessac (Lot), Général Antoine Béthouart (Maroc), Louis Beugniez (Pas-de-Calais), Georges Bidault (Loire), Albert Blanchoin (M & L), Emile Baquet (Nord), Daniel Boisdon (Cher), Charles Bosson (Hte-Savoie), Georges Boulanger (Pas-de-Calais), Paul Boulet (Hérault), Louis Bour (Seine), Henri Bouret (Côtes-du-Nord), Fernand Bouxom (Seine), Henri Buffet (Ille-&-Vilaine), André Burlot (Loir-&-Cher), Robert Buron (Mayenne).

Georges VERPRAET

# Joannès Dupraz (1907-1995)

## Un authentique Républicain à la tête de «La Royale»

ACTUALITÉS



Joannès Dupraz  
au début des années 50

C'est avec regret que nous avons appris le décès, à l'âge de 88 ans, de l'un de nos élus de la première heure : Joannès Dupraz, ancien député M.R.P. d'Indre-et-Loire (1945-1958), ancien ministre, dont les obsèques et l'inhumation eurent lieu le 27 juillet, à Bois-d'Oingt, son village natal du Rhône, où il vit le jour en 1907, avant sa longue traversée du siècle.

Membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946) - en même temps que Robert Prigent - puis réélu député d'Indre-et-Loire en 1951 et 1956-58, conseiller général de Tours (1955-61), il fut appelé comme sous-secrétaire d'Etat à l'Armement dans le cabinet Ramadier (1947).

Ce terrien fut nommé ensuite rue Royale Secrétaire d'Etat à la Marine (portefeuille supprimé sous la V<sup>e</sup> République) dans les quatre cabinets successifs de Paul Ramadier (1947), Robert Schuman (1948), André Marie (1948), Henri Queuille (1949). Il y fut l'artisan de la reconstitution de notre flotte de guerre, éprouvée par Mers-El-Kébir (1940) et Toulon (1942). En janvier 1953, il devint Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil dans le gouvernement de René Mayer. Trois de nos amis lui succédèrent à la tête de la Marine nationale : Jean Raymond-Laurent (1950), André Monteil (1950-51), Alain Poher (1957-58).

Ce fils de commerçant commença sa carrière à Lyon avant guerre, dès 1932, comme journaliste au «Salut public» et à «La Journée Industrielle», puis comme directeur de Radio Lyon, avant d'être chef de cabinet du ministre du commerce (1939), puis chargé de mission au cabinet de Paul Charbin, secrétaire d'Etat au ravitaillement (1941).

Secrétaire général du ministère de l'information, avenue de Friedland, en 1944-45 (au temps où les nouveaux titres étaient soumis à l'autorisation de paraître) aux côtés de Pierre-Henri Teitgen, Jean Letourneau et

Jacques Soustelle, administrateur de l'Agence Havas, il présida en 1951 le Comité de direction du quotidien «Le Monde», institution éphémère qui n'était guère du goût de Hubert Beuve-Méry.

Cinq fois, il se rendit à New-York, en qualité de délégué de la France à l'Assemblée générale des Nations-Unies (1956, 1957, 1962, 1963, 1964). Il fut nommé représentant de la France au Conseil économique et social des Nations-Unies (1961-62).

Il siégea comme administrateur de 1961 à 1967 dans les conseils de plusieurs entreprises nationales et privées : Tissages de soierie réunis, Air-France, Air-Afrique, Verrerie Souchon-Neuvesel, Descours et Cabaud S.A.

Bien que n'ayant plus jamais siégé à l'Assemblée Nationale sous la V<sup>e</sup> République, cet homme de la IV<sup>e</sup>, taciturne et solitaire, n'en continua pas moins, longtemps, à hanter régulièrement et discrètement les couloirs du Palais Bourbon, des «Quatre colonnes» aux «Pas perdus», le restaurant parlementaire et «l'ossuaire», et à venir consulter au «bâton» les quotidiens du jour, sous l'œil de Henri IV en statue géante, à la salle dite des conférences.

En tant que député, il vota contre le projet de Constitution de la IV<sup>e</sup> République du 19 avril 1946, pour le projet du 30 septembre 1946 et pour la loi constitutionnelle du 2 juin 1958 présentée par de Gaulle et créant la V<sup>e</sup> République.

Georges VERPRAET

ACTUALITÉS

### M.R.P. 95 : «MAITRES DU ROMAN POLICIER»

M.R.P. fut pendant vingt ans le sigle d'un mouvement politique important qui marqua la vie publique française au milieu du siècle : le «Mouvement Républicain Populaire».

Trente ans après, en cette fin de siècle, M.R.P. est le sigle de «Les Maîtres du Romain Policier», l'une des deux séries réputées et créées en 1983 sous l'appellation de «Le Masque», première des collections policières françaises au format réduit, au tirage considérable et dont le catalogue comporte des centaines de titres piquants.

A côté de la réédition de «classiques introuvables» de la grande époque du roman d'énigme le M.R.P., version 95 entreprend de faire redécouvrir des auteurs tels que Paul Gerrard («La chasse au dahu»), Fred Kassak («On n'enterre pas le dimanche»), Maurice Leblanc («Arsène Lupin, gentleman-cambrioleur»), Yves Doctois («L'horoscope du mort»), Francis Didelot («Le coq en pâte»), Boileau-Narcejac («L'ombre et la proie»), John Carr («Capitaine coupe-gorge»), Gérard Delteil («Votre argent m'intéresse»), Michel Lebrun («Les ogres»), Stanislas Steeman («L'assassin habite au 21»), Alexandre Terrel («Le croque-mort et les morts vivants»); de révéler des ouvrages encore inédits de maîtres incontestés comme John Dickson Carr («Satan vaut bien une messe») ou d'auteurs à suspense dont la réputation n'est plus à faire.

G.V.

# TEMOIGNAGES

SUR LA CRÉATION DU M.R.P.

Voici le troisième cahier «Témoignages» (le premier et le deuxième ont été publiés dans nos numéros 64 et 65).

Nous en attendons d'autres, parmi lesquels certains nous ont été annoncés et même presque promis.

Que nos amis qui en ont un dans leur mémoire - sur la préparation, la création ou les débuts du M.R.P. - n'hésitent pas à nous l'envoyer ! Aucun n'est anodin pour faire revivre une époque et un combat que les jeunes générations et aussi, parfois, les jeunes historiens, ont du mal à imaginer et à comprendre.

## L'édrédon de Paul Simon

Jean Dannenmuller est un modeste : il nous a demandé de ne pas indiquer qu'il est l'auteur du témoignage cité ci-dessous.

Nous le prions une nouvelle fois d'admettre que nous ne pouvons pas nous en tenir à un témoignage anonyme : le M.R.P. est né des sacrifices de milliers de combattants et il est juste que leurs noms restent dans l'Histoire. C'est un «devoir de mémoire», comme l'on dit aujourd'hui...

C'est Jean Dannenmuller qui filtrait ceux qui voulaient rencontrer Georges Bidault, président du Conseil National de la Résistance ; il savait tout sur l'état-major clandestin. Il ne livra pourtant aucun de ses secrets quand, en mars 1944, il fut arrêté par la Gestapo avant d'être déporté à Dachau.

Après la Libération, Jean Dannenmuller devint journaliste à «l'AUBE» et collaborateur de Georges Bidault dans différents ministères.

C'était pendant l'hiver 1942-1943. Les dirigeants des mouvements de Résistance quittaient Lyon - où fut arrêté Jean Moulin - pour se réfugier à Paris ; l'activité clandestine y paraissait moins périlleuse.

Le Comité général d'études (CGE) suivit cet exode. Créé à la demande du général de Gaulle par Jean Moulin, il était composé de quatre juristes, dont François de Menthon, assistés de quelques rapporteurs, dont Pierre-Henri Teitgen. Il avait pour mission de publier une revue juridique clandestine, «Les Cahiers de la République», et de rédiger le texte des lois et des règlements que devrait promulguer le gouvernement de la France libre en prenant le pouvoir à Paris lors de la Libération.

Cheville ouvrière de ce comité, François de Menthon envoya son jeune agent de liaison (1) porter quelques exemplaires des «Cahiers» à Landerneau, dans le Finistère, pour les donner à Paul Simon, député «démocrate populaire» et directeur politique, jusqu'à l'invasion allemande, de «L'Ouest Eclair», le journal qui avait le plus fort tirage de toute la presse française de l'époque.

Paul Simon, à Vichy - comme d'autres «démocrates populaires» et «jeunes républicains», dont Champetier de Ribes, Paul Boulet, Philippe Serres, Delom-Sorbé - avait refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain, malgré les

(1) Jean Dannenmuller

(2) A cette époque, la France ne connaissait pas encore le transistor et le poste à galène était trop faible pour capter un message lointain. En outre les récepteurs à courant avaient besoin d'un cadre encombrant.

menaces de la police de Laval.

Un prêtre d'un certain âge accueillit l'envoyé de François de Menthon à la gare de Landerneau et le conduisit jusqu'à la demeure de Paul Simon. Stupeur ! Une sentinelle de l'armée ennemie montait la garde devant la porte de la maison...

- Aucun danger, dit l'abbé à son jeune compagnon : les Allemands occupent le rez-de-chaussée et le deuxième étage mais ils respectent le vieux parlementaire breton et le laissent habiter le premier étage, libre de ses mouvements.

A peine rassuré, le jeune messenger porteur de journaux clandestins anti-nazis, franchit la porte. Paul Simon, qui ne le connaissait pas, l'attendait sur le palier du premier étage. Il le fit entrer dans la seule pièce dont l'occupant lui avait laissé la jouissance : c'était son bureau, où il avait installé un lit de bois que recouvrait un édrédon jadis écarlate, brûlé par le soleil.

Lorsqu'il fut sûr que son visiteur n'était pas un mouton, Paul Simon lui demanda :

- Avez-vous entendu Maurice Schumann hier soir ?

- J'étais dans le train ...

Alors Paul Simon lui rapporta ce qu'avait dit à la BBC le porte-parole de la France Libre.

- Vos électeurs vous sont fidèles, observa le visiteur : ou bien ils vous invitent à écouter Londres ou bien ils viennent vous informer de ce qu'ils ont entendu.

- Pas du tout : c'est moi qui les affranchis. Tous les soirs, j'écoute Maurice Schumann et Londres. Ici. Mon poste est sous l'édrédon. Oui, j'écoute la France Libre à croupetons sous mon édrédon ! (2)

Puis Paul Simon parla des menaces de représailles exercées contre sa famille. Dans les rues de Vichy et dans les couloirs du Casino, où siégeait la Chambre des députés, ceux qui avaient manifesté leur hostilité à Pétain étaient harcelés. Ils furent quatre-vingts, seulement, on le sait, à résister à ces menaces. Les derniers survivants de ces quatre-vingts députés inflexibles viennent de disparaître ; Philippe Serres fut l'avant-dernier...

A la libération, Paul Simon ne retrouva pas son siège de député ; ses amis lui préférèrent un nouveau venu. Plus tard, ils lui bricolèrent, à Versailles, au sein de l'Assemblée de l'Union Française, un strapontin... éjectable !

## *Une scène de la vie quotidienne... dans la Résistance*

TÉMOIGNAGES

Un jour de 1943, boulevard Rochechouart, à Paris, à la terrasse du Dupont-Barbès (aujourd'hui magasin Tati). Jean Dannenmuller attend son patron, (Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance). Il lit un journal, du moins il fait semblant : on est facilement nerveux avant un rendez-vous de ce genre quand on a des officiers allemands parmi ses voisins... Ah, s'ils savaient !

Et puis le temps passe. On avait dit : «Dix heures» ; il est dix heures trente et toujours pas de Bidault ! Que faire ? Imaginer que le patron s'est fait prendre et déguerpir pour éviter d'être pris à son tour ? Ce serait l'inquiéter s'il ne s'agit que d'un retard. Mais à combien de temps peut-on évaluer un retard qui ne soit vraiment qu'un retard ? On a beau être jeune, il y a des jours où l'on se sent vieillir. Onze heures, onze heures et demie... On prend un second verre, on se

replonge dans son journal, on se sent des fourmillements dans tout le corps...

Soudain, un homme d'aspect frêle se plante devant la table : c'est le président du CNR, l'homme le plus recherché de France.

- Il y a longtemps que vous êtes là ? demande-t-il calmement à Jean Dannenmuller, qui se pince pour s'assurer qu'il ne rêve pas.

- Deux heures, répond-il machinalement.

- Moi aussi, enchaîne Bidault, qui lui désigne de la main la table où il lisait, lui aussi, un journal, à l'autre bout de la terrasse.

Et Jean Dannenmuller ajoute, quand il raconte cette histoire : «C'est à croire qu'il était aussi myope que moi !».

J.P.

## *Une naissance au son de trois voix*

TÉMOIGNAGES

Du congrès qui créa le M.R.P. en novembre 1944 à Paris, je garde surtout le souvenir du contraste entre les séances du samedi et dimanche matin et celle du dimanche après-midi.

Les premières, consacrées aux statuts, à l'organisation, au programme, laissent planer beaucoup d'incertitudes sur l'avenir de cette nouvelle force politique. Mais dimanche, entre 15 et 17 heures, trois voix allaient transformer le congrès :

- la chaude éloquence de Marc Sangnier, qui apportait l'enthousiasme du Sillon ;
- Fernand Bouxom, témoin d'une jeunesse chrétienne dont la foi éclairait une action profonde

dans les différents milieux sociaux ;

• Pierre-Henri Teitgen, figure incontestée de la Résistance, dont l'intervention vigoureuse alliait l'esprit démocratique et la volonté de résoudre les problèmes qui se posaient à la France libérée mais à reconstruire.

Les applaudissements de la salle répondaient aux orateurs. Les hésitations et les doutes avaient disparu. Le M.R.P. était né.

**René Plantade**  
(ancien rédacteur en chef  
de «Forces Nouvelles»)

## *Isère : Dans le Sillon de l'A.C.J.F. et de la Jeune République*

TÉMOIGNAGES

Dès 1944, le MRP a été créé dans l'Isère sous l'impulsion d'un ancien président départemental de l'A.C.J.F. : Joseph Laréal.

En ce qui me concerne, j'avais, depuis 1926, milité à la Jeune République, avec Joseph Folliet et Marc Sangnier, pour la cause de la démocratie et pour le rapprochement franco-allemand. C'est ainsi qu'à la Libération j'ai adhéré au M.R.P. dont Marc Sangnier était alors le président d'honneur.

J'ai été conseiller municipal de Grenoble, tout d'abord avec un maire S.F.I.O., le Docteur Martin, puis avec un maire gaulliste, le Docteur Michallon. Nous étions sept élus MRP.

Le rétablissement de la République, grâce à l'action de la Résistance, s'est accompagné du

rétablissement des pouvoirs des institutions républicaines et, notamment, de ceux des conseils généraux.

En 1947, j'ai été élu au Conseil général de l'Isère, dans le canton de Grenoble-Est, sous l'étiquette MRP. Par la suite, les limites de ce canton ayant été modifiées, je suis devenu conseiller général du canton de Meylan et n'ai cessé d'occuper ces fonctions pendant 36 ans, d'abord comme vice-président, puis, à partir d'octobre 1967, comme président.

Le petit groupe MRP comptait dans les premières années 8 élus, dont l'action a fortement contribué à maintenir une heureuse harmonie entre les diverses tendances représentées au sein de l'assemblée.

# ANDRÉ FOSSET : UN DEMI-SIÈCLE DE VIE POLITIQUE

## et ce n'est pas fini

ACTUALITÉS

*Le 5 juillet dernier, le Conseil régional d'Ile de France a donné une réception à l'occasion des 50 ans de mandat politique d'André Fosset, qui a participé à la fondation du M.R.P.*

*Notre ami ne s'est pas représenté au renouvellement sénatorial de septembre ; toutefois il garde son mandat au Conseil régional, dont il est vice-président, chargé du logement et de l'action sociale, et qui se terminera en 1998.*

Soixante années de militantisme, dans la fidélité à ses amis, à ses idées, celles de la démocratie chrétienne, de Marc Sangnier et d'Emmanuel Mounier, tel est, résumé, le parcours d'André Fosset.

Le petit jociste parisien d'avant-guerre, organisateur de la JOC clandestine durant l'occupation - comme les Fernand Bouxom, Robert Prigent, Paul Bacon, Joseph Dumas, Francine Lefèvre et tant d'autres - vient de mettre volontairement un terme, le 31 juillet dernier, au Château de Versailles, lors du Congrès du Parlement convoqué pour instituer la session dite «unique», à sa longue et féconde carrière parlementaire.

### Le bénédictin du Sénat

Elu sénateur en 1958, d'abord au Conseil de la République, puis au Sénat rétabli, André Fosset y fut constamment réélu pendant 37 ans et demi, en premier lieu comme sénateur de la Seine, puis comme sénateur des Hauts-de-Seine, après s'être fixé à Sèvres, où il tenta en mars 1971 de conquérir la mairie.

Plusieurs fois questeur actif du Sénat (il y fut notamment le premier à faire éditer un livret des fonctionnaires parlementaires, avec leurs fonctions variées), il présida le groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès (UCDP) de 1974 à 1976 (51 sénateurs).

Pipe au bec, bourreau de travail et modèle d'assiduité quotidienne, à l'heure où l'absentéisme parlementaire bat tous les records, en dépit d'aides multiples (voilà qu'on parle d'un troisième «assistant parlementaire» par élu !), on ne compte plus le nombre d'interventions, d'amendements, de rapports, de correspondances souvent manuscrites qu'André Fosset a pu couvrir de sa fine et belle écriture régulière d'instituteur de la III<sup>e</sup> République. Travail de Sisyphe ou travail d'Hercule ? Serviabile, il reste toujours prêt à rendre service discrètement.

Il fut au sein de la Haute Assemblée un pilier laborieux de la Commission des Finances, puis de la Commission des Affaires économiques et du Plan. Il vota notamment l'abolition de la peine de mort le 30 septembre 1981.

Spécialisé longtemps dans les problèmes de l'Information, prenant la succession d'André Diligent et passant le flambeau à Jean Cluzel. Ses collègues le désignèrent comme administrateur d'«Antenne 2».

### P.D.G. du «Parisien»

Ayant fortement contribué en 1974 à l'organisation d'une table ronde pour une nouvelle fiscalité de la presse, plus moderne et plus équitable, on fit appel à ses compétences, à la suite de négociations entre administrateurs judiciaires, pour le nommer président et directeur général du quotidien «Le Parisien Libéré» (tirage : 438.304 exemplaires en 1978), alors en pleine crise familiale, après la mort, coup sur coup d'Emilien Amaury et de Claude Bellanger (500 salariés dont 190 journalistes) ; le siège et l'imprimerie du journal furent ensuite transférés à Saint-Ouen, dans la Seine-Saint-Denis.

### Ministre de la Qualité de la vie

Rapporteur sénatorial du premier budget de l'Environnement, appelé en 1976 au gouvernement remanié de Jacques Chirac, Premier Ministre de Valéry Giscard d'Estaing, il prend la succession d'André Jarrot au ministère de la Qualité de la vie. Il s'installe, du 12 janvier au 25 août 1976, à l'angle de la place de la Concorde, face aux deux statues de Lille et de Strasbourg (haut lieu de la pollution automobile), au premier étage de l'ex-Ministère de la Marine.

Il y est entouré de trois jeunes secrétaires d'Etat : Paul Granet (Environnement), Pierre Mazeaud (Jeunesse et Sports), Jacques Médecin (Tourisme).

Il met l'accent sur trois idées «novatrices», toujours d'actualité : aménagement du temps (horaires de travail, étalement des congés) ; politique des loisirs (tourisme en espace rural) promotion d'une culture de la vie quotidienne



André Fosset au Sénat  
en septembre 1994

(éviter embouteillages et entassement dans les transports en commun).

Il aime voir les choses de haut. Monté au second étage de la Tour Eiffel, l'œil fixé aux jumelles, le ministre déclare «Si je pouvais transformer Paris d'un coup de baguette magique, je supprimerais en priorité le front de Seine, la Tour Montparnasse, celles de la Halle aux vins et de la Défense. Non que je sois hostile à l'architecture moderne, mais elle ne doit pas détruire l'harmonie des villes historiques. Quant aux berges de la Seine, je ne livrerai jamais aux voitures le peu qu'il en reste pour les promeneurs. Je suis très attaché à l'établissement d'un parc public à l'emplacement des usines Citroën (XV°)» (projet enfin réalisé aujourd'hui).

### Dans le dernier carré des parlementaires MRP

Né à Paris - il aura 77 ans comme Tintin le 13 novembre prochain - fils d'un père comptable, André Fosset appartient, durant la guerre, à une petite équipe parisienne qui s'efforça d'aider les jeunes requis à échapper au STO en Allemagne. Lui-même était élève de l'Ecole primaire supérieure de la rue Simon-Bolivar (19<sup>e</sup>).

C'est tout naturellement qu'il fut appelé le 25 août 1944 à siéger, à la libération de la capitale, au Comité local de libération de son arrondissement populaire (le 19<sup>e</sup>). Le 29 avril 1945, second sur la liste MRP conduite dans son secteur par Paul Verneyras, il est élu conseiller municipal de Paris et conseiller général (1946-47) ; il devient vice-président du Conseil municipal de Paris (1954-1955).

Il reste aujourd'hui et jusqu'en 1998 au Conseil régional

d'Ile-de-France, dont il est l'un des vice-présidents, dans l'hôtel de la rue Barbet-de-Jouy.

Il participa dès 1944-45, à la création du MRP, aux côtés des Bidault, Teitgen, Colin, Schumann et Poher, avant d'être élu en 1957 à la présidence de la Fédération MRP de la Seine. Il siégea ensuite en 1966 au Comité directeur du «Centre démocrate», dont il démissionna.

Il demeurait jusqu'ici membre du dernier «quarçon» des parlementaires d'origine MRP toujours titulaires d'un mandat législatif, avec Maurice Schumann, Jean Seitlinger, Maurice Blin.

Grand voyageur devant l'Etemel, jusqu'en Corée et Chine, il quitte également «l'Union interparlementaire» dont il était le président du groupe français et à laquelle il appartient durant 27 ans.

Président de la Maison Eugène-Napoléon (internat et foyer de jeunes filles) depuis 1967, André Fosset est aussi président de l'hôpital Saint-Michel à Paris.

«J'ai toujours exercé un métier depuis l'âge de 16 ans»,

dit-il. Il dirigea successivement un cabinet de courtage, fut administrateur de l'Orfèvrerie Christofle (1972-1976), conseil de sociétés, en particulier conseil du Parc des Expositions de la Porte de Versailles (1958-1972), locaux dans lesquels il fêta en 1991 ses noces d'or (en même temps que les noces d'argent de ses aînés), avec Geneviève Richard, qui lui donna cinq enfants et en compagnie de laquelle il se rend régulièrement en retraite spirituelle à l'Abbaye de Saint-Honora et dont-il partage la maison de campagne de Radonvilliers, près de Brienne-le-Château (Aube).

Doué d'une mémoire éléphanterque, riche d'archives classées méthodiquement, ce grand témoin et acteur à la fois profitera de sa semi-retraite pour livrer à ses amis, espérons-le, ses «mémoires» attendus sur l'époque héroïque qu'il vécut aux premières loges sous trois Républiques.

Georges VERPRAET

A lire : «La J.O.C. sous l'occupation»

Henri Bourdais (Edition de l'Atelier, 1995)

## *Une défense européenne commune Une idée «neuve»... qui a au moins 41 ans !*

ACTUALITÉS

Durant l'été, les médias ont exprimé chaque jour l'horreur et le dégoût que le martyre bosniaque suscitait dans l'opinion publique. Peu à peu, la répulsion contre les massacres érigés en méthode politique devenait si vive qu'elle allait à coup sûr profondément marquer tous les esprits.

Ainsi, quelques heures seulement après le début du bombardement des positions serbes par les avions de l'OTAN et les canons de la FRR, le sentiment général restait le même. Interrogé sur France Inter le 30 août à 8 heures 20, Jean Arthuis, fraîchement promu ministre de l'économie, des finances et du plan, parlait encore d'indignation et de honte ; «Le Canard Enchaîné» du même jour titrait : «A Sarajevo, on met les bouchers doubles !»

Mais comment arrêter ces massacres ? Aurait-on pu les éviter ?

Durant l'été, gouvernants, diplomates, commentateurs y sont allés de leurs plans et de leurs suggestions. Sans beaucoup d'illusions et de résultats.

Il n'empêche : dans tout ce foisonnement, on a pu noter une idée originale, formulée parfois comme un regret : organiser une défense commune européenne.

A gauche, par exemple, Jean-Michel Elvig écrivait dans «Libération» du 24 juillet :

*«Il reste que la chute du mur de Berlin a eu beau modifier pour une bonne part la face du monde, en France la réflexion stratégique est en panne, et les gouvernants, de gauche comme de droite, crispés pour l'essentiel sur le dogme de la dissuasion tel qu'il a été conçu dans les années 60.»*

*«Le retard tragique de l'Europe politique et militaire face aux responsabilités qui auraient dû être les siennes en Bosnie peut difficilement être compensé par la tentation du coup d'éclat en guise d'affirmation de la «puissance» militaire française»*

Et, à droite, Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, déclarait dans une interview au «Monde» daté

du 11 août :

*«On ne fera pas non plus l'économie d'une réflexion sur les questions de défense, sur le lien plus étroit qui doit exister entre l'Union européenne et l'Union de l'Europe occidentale. On doit vraiment tirer les leçons des crises, de la crise bosniaque, ou de la polémique sur les essais nucléaires. C'est l'occasion de faire avancer l'idée d'une organisation commune de défense sur le territoire européen.»*

Si le sujet n'était pas aussi sérieux, on dirait volontiers : «Tiens donc, comme c'est drôle !»

En août 1954, il y a 41 ans, la ratification du traité créant la Communauté européenne de défense (CED) était refusée par l'Assemblée Nationale, où seul le Groupe M.R.P. votait massivement pour.

Certes, il y a 41 ans, les circonstances étaient différentes mais, déjà, l'avenir de l'Europe exigeait des idées neuves. Au M.R.P., on l'avait compris tout de suite ; ailleurs, on y a mis beaucoup de temps et le temps perdu ne se rattrape jamais.

### RAPPEL :

*La ratification du traité a été refusée le 30 août 1954 ; le vote décisif est intervenu sur une «question préalable», qui a été adoptée par 319 voix contre 264.*

*Cette majorité rassemblait les communistes, les gaullistes et quelques «indépendants» et «paysans»; en outre, les groupes SFIO, radical et UDSR se divisaient à peu près par moitié : 53 SFIO contre la CED et 50 pour ; 34 radicaux contre et 33 pour ; 10 UDSR contre et 8 pour. Les membres du gouvernement Mendès-France s'abstenaient.*

*Parmi les 86 députés M.R.P., 80 votaient pour la CED, 2 votaient contre, 4 s'abstenaient.*

J.P.

## La démission des ministres M.R.P. en 1962

# UN ABANDON DE POSTE

## OU LA VOLONTE DE CONSTRUIRE L'EUROPE ?

15 mai 1962 : Pierre Pflimlin et les quatre autres ministres M.R.P.\* du Gouvernement Pompidou démissionnent après que de Gaulle, dans une conférence de presse, a manifesté sa résolution de ne pas appliquer le Traité de Rome dans ses développements communautaires. Dans la nuit, le Général téléphone à Pierre Pflimlin et le presse de revenir sur sa décision. Mais celle-ci est irrévocable.

Cet événement, Pierre Pflimlin l'a décrit dans son livre - très riche en souvenirs sur le M.R.P. - «Mémoires d'un Européen de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République», publié chez Fayard en 1991, pages 210 à 220.

En octobre 1994, dans son livre «C'était de Gaulle», publié également chez Fayard, Alain Peyrefitte, qui fut

ministre de l'Information et porte-parole du Général, traite le même sujet en se référant aux confidences que lui faisait de Gaulle lui-même, presque quotidiennement, durant cette crise (pages 129 à 132).

Les deux récits sont très différents.

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs membres de l'Amicale du M.R.P. au cours de son assemblée générale du 29 mars 1995, nous en soumettons ici les principaux extraits à nos lecteurs, à titre de documents, estimant qu'il leur appartient de se faire librement une opinion.

Ce qui ne doit pas être difficile.

J.P.

\* Maurice Schumann, Robert Buron, Paul Bacon et Joseph Fontanet

### LE RÉCIT D'ALAIN PEYREFITTE

#### Extraits

#### Au conseil des ministres du 16 mai

«Nos rangs se sont éclaircis, mais la situation aussi», dit le Général à peine assis. (Un long silence.) «La décision de cinq d'entre nous de démissionner me frappe d'étonnement. (Il emploie évidemment ce mot au sens du grand siècle).

«Deux d'entre eux, qui venaient de nous rejoindre, étaient parfaitement au courant des idées en matière européenne du Président de la République, qui les avait exposées au Conseil des ministres, au lendemain de l'échec de la conférence de Paris. Quant au départ des trois autres, il m'étonne encore plus. D'innombrables fois, ceux-ci les ont entendues exprimées autour de cette table. Ils s'en étaient, depuis plus de trois ans, parfaitement contentés. Si habitué qu'on soit aux péripéties de la vie politique, on ne peut échapper à une certaine surprise.

«Cette démission est fâcheuse dans les graves circonstances où se trouve le pays. La question de l'Europe ne se pose pas sous un angle nouveau. Mais la fin de l'affaire d'Algérie nous prépare de rudes semaines. Ceci explique peut-être cela. En tout cas il ne faut pas croire qu'un tel événement doive et même puisse interrompre le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Nous continuons. L'incident va être clos dans la journée, par l'attribution des portefeuilles qui viennent d'être... abandonnés. (Il a attendu avant de choisir ce mot ; il le martèle pour montrer qu'il l'emploie au sens militaire d'abandon de poste).

Pompidou. — Les cinq ministres MRP ne se sont décidés qu'à contrecœur ; surtout quatre d'entre eux, qui n'ont fait que suivre le mouvement imposé par le

premier. Ce qui l'a emporté, c'est l'attitude sentimentale de Pflimlin, son côté chat écorché, et aussi, naturellement, le fait que c'était hier le trentième jour depuis la formation du gouvernement. Pierre Pflimlin et Maurice Schumann devaient opter avant minuit entre leur mandat de député et leur maroquin de ministre. C'est Pflimlin qui a entraîné la décision des quatre autres, qui n'ont pas estimé pouvoir se désolidariser de lui. Si le hasard du calendrier avait voulu, mon général, que vous fassiez cette conférence de presse aujourd'hui 16 mai, et non pas hier, vous n'auriez probablement reçu aucune démission. Personne n'y aurait songé».

Est-ce l'aveu d'une erreur technique ? Mais pouvait-on, à Matignon, à l'Élysée, imaginer la colère de Pflimlin ? Il est vrai qu'aucun de nous ne connaissait le texte de la conférence de presse.

#### Dans le bureau du Général

À l'issue du Conseil, Pompidou, très calme, me fait de brèves recommandations. J'accompagne le Général dans son bureau. Il est encore plus congestionné : «C'est quand même incroyable, ce lâchage. J'ai réaffirmé, sans y rien changer, ma position permanente. L'Europe des nations est la seule possible. Il n'y en a pas d'autre. En tout cas jusqu'au siècle prochain. Alors, pourquoi ne pas faire tout de suite ce qui est réalisable ?

«Nous devons la bâtir non sur des mythes, mais sur des réalités, par le rapprochement des États, qui permettra le rapprochement des nations. C'est absurde de vouloir donner des pouvoirs supranationaux à une commission de fonctionnaires apatrides. Il faut conférer des pouvoirs de plus en plus grands au conseil des chefs

d'État et de gouvernement et aux conseils spécialisés des six ministres, dans leurs compétences respectives. La commission ne doit faire rien d'autre que d'assurer le secrétariat de ces conseils. C'est ce que prévoyait le plan Fouchet. Il est dommage qu'il ait été rejeté. Un jour viendra où on le trouvera très audacieux. Tant pis pour ceux qui se disent «européens» ! C'est une occasion manquée pour l'Europe.

AP. — Je crois que ce qui lui a été le plus pénible, c'est quand vous avez cité Racine en parlant de Strasbourg. Il a dû prendre ça pour une insulte.

GdG. — Il n'aurait pas pris ça pour une insulte s'il avait voulu rester au gouvernement. Mais il a saisi le prétexte de cette conférence de presse pour s'en aller, car il sait que les mois qui viendront seront durs et il ne tient pas à se compromettre. Nous surmonterons cette crise et nous surmonterons celles qui suivront, car nous avons

choisi la seule voie qui permette à la France de redevenir la France.»

### Dans le bureau de Georges Pompidou, Premier ministre

Georges Pompidou, qui d'habitude se garde de me donner, le jour du Conseil, des instructions qui pourraient être différentes de celles du Général, me convoque dès mon retour au «petit Matignon» et me dit avec gravité : «J'ai voulu minimiser l'affaire devant le Général, pour qu'il retrouve la sérénité qui lui est indispensable. Il a été très atteint, cette nuit, par le coup de téléphone de Pflimlin, qui lui a clamé sa colère. J'ai essayé de faire barrage, mais je n'y ai pas réussi. Le Général est plus affecté qu'il ne veut le laisser paraître. Il doit éprouver la même sensation que Napoléon à Leipzig, quand les troupes saxonnes l'ont lâché.»

## LE RÉCIT DE PIERRE PFLIMLIN

### Extraits

Après le départ de Maurice Schumann, j'appelle Pompidou au téléphone depuis le bureau ministériel de Fontanet. Je lui dis : «J'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer : les cinq ministres du M.R.P. sont démissionnaires. Nous avons étudié de près le texte de la conférence de presse du Général. Il ne nous permet pas de rester au gouvernement.» Pompidou semble décontenancé. «C'est profondément regrettable», dit-il. Il demande si rien ne peut être fait pour arranger les choses. «Non, notre décision est irrévocable.»

Un quart d'heure ou une demi-heure plus tard, on m'informe que de Gaulle souhaite me parler au téléphone. J'appelle l'Élysée. La voix de de Gaulle : «Voyons, mon cher ami, cette décision est tout à fait excessive, je ne peux pas l'accepter.» J'explique nos raisons. De Gaulle, longuement, entreprend de me convaincre que notre décision n'est pas justifiée, qu'elle comporte dans les circonstances actuelles de graves inconvénients. Je réponds que c'est pour nous une question de principe et de conscience. «Vous avez piétiné des convictions auxquelles nous sommes attachés.» De Gaulle : «Je comprends que vous puissiez être meurtris, mais moi, ne suis-je pas aussi blessé très souvent, même par vos amis ? Voyez ce qu'écrit M. Simonnet. Je ne vous empêche d'ailleurs pas de défendre vos idées, même publiquement. Où arrivera-t-on si chacun s'en va parce qu'il est en désaccord sur un point ? Voyez les socialistes, ils étaient en désaccord avec la politique économique et financière ; ils n'ont pas démissionné.» (En réalité, Guy Mollet avait accepté de rester au gouvernement en décembre 1958 sous condition, d'une part que ses réserves seraient publiquement connues, d'autre part que les socialistes ne participeraient pas au gouvernement Debré qui devait être constitué après la mise en place des nouvelles institutions dès le mois suivant, en janvier 1959). De Gaulle poursuit : «D'autres étaient contre la loi scolaire ; ils ne sont pas

partis. [En réalité Bouloche a démissionné.] D'autres enfin, étaient contre la politique algérienne, vous voyez qui je veux dire [c'est sans doute une allusion à Debré]. Vous partez au moment où tout est difficile, les grèves, le procès Salan... Vous ne pouvez pas faire cela. D'ailleurs, sur l'affaire européenne, je suis d'accord avec Adenauer et avec Fanfani.» Je réponds que c'est toute l'orientation de la politique européenne qui est en cause et non pas seulement les dispositions à prendre dans l'immédiat, sur lesquelles, en effet, un accord pourrait être possible. Il y a aussi, dis-je, la politique atlantique. «Vous avez annoncé que les troupes d'Algérie ne seraient pas remises à la disposition de l'O.T.A.N. Cela me paraît grave.» De Gaulle : «C'est une chose décidée depuis quelque temps. Nos troupes d'Allemagne et le C.A.T.A.C. [forces aériennes basées à Lahr et à Entzheim] resteront à l'O.T.A.N. Quant aux troupes d'Algérie, il faut qu'elles soient stationnées en France, c'est absolument indispensable.» Je parle aussi du «fédérateur» extra-européen. De Gaulle (pour la première fois, la voix est irritée) : «Mais vous voyez bien quelle est la politique de Kennedy.»

Pendant toute cette conversation téléphonique, qui s'est prolongée pendant trente-cinq minutes, entre minuit et une heure, la voix exprimait au début une surprise qui n'était pas feinte. Dans un effort de persuasion, elle n'a jamais pris le ton de l'admonestation ou de la colère. Les inflexions étaient douces, presque suppliantes à certains moments. Pour ma part, j'étais gêné, m'efforçant de faire bonne contenance ; j'y ai réussi dans une certaine mesure, au témoignage de Buron qui m'avait suivi dans le bureau de Fontanet et qui m'a dit (il ne pratique pas la flatterie) qu'il n'avait jamais vu quelqu'un tenir tête ainsi à de Gaulle, mais je n'étais pas content de moi. J'avais le sentiment que mes paroles manquaient de force et de pertinence. De Gaulle a d'ailleurs parlé beaucoup plus

que moi. Je n'étais pas insensible à ce qu'il disait, à ce ton direct, humain. «Vous connaissiez mes idées. Quant à vos trois collègues, ils me les avaient entendu exposer vingt fois. Mais j'ai eu tort sans doute de ne pas m'en expliquer carrément avec vous. Vous aussi, vous avez eu tort de ne pas m'en parler...» A la fin, il fait un dernier effort pour me ressaisir ou au moins pour gagner du temps. Le ton se raffermi : «En tout cas, je ne peux pas admettre que vous partiez ainsi, sans m'avoir revu. Je vous demande d'assister demain matin au Conseil des ministres. Je vous verrai l'après-midi et je vous assure que d'une manière ou d'une autre, l'affaire sera réglée dans la journée. - J'en parlerai à mes amis, mais je ne peux pas vous le promettre.» C'est fini. Soudain la voix change : «Mon ami, vous me faites de la peine...» La voix est douce,

presque tendre. Mouvement d'un cœur emmuré dans la fierté, dans le devoir d'État et cependant sensible, ou suprême tentative, calculée, de reconquête ? Je ne le saurai jamais. Je balbutie : «Je le regrette» et je raccroche...

*N.B. : La remarque qu'Alain Peyrefitte fait à de Gaulle dans son bureau de l'Elysée concerne la citation qu'il a faite, à propos de l'Assemblée du Conseil de l'Europe à Strasbourg, d'un vers de Phèdre : «On me dit qu'elle se meurt aux bords où elle fut laissée». D'après le ministre, Pierre Pflimlin «lâche une interjection que je ne saisis pas, mais qui doit exprimer l'indignation ; quelque chose comme : C'est intolérable !»*

### Pierre Pflimlin : «Je n'ai rien à ajouter».

Nous avons adressé au Président Pflimlin notre projet d'article en lui demandant s'il voulait bien y ajouter un commentaire personnel.

«En ce qui me concerne», écrit-il dans la réponse qu'il nous a adressée le 1er septembre, «j'ai dit dans mes Mémoires tout ce que j'avais à dire. Votre intention est, si j'ai bien compris, de reproduire ce passage à la suite de votre article que je trouve parfait. Je n'ai rien à ajouter».

### L'autorisation de la Librairie Arthème Fayard donnée à titre gracieux

Merci à la librairie Arthème Fayard qui nous a donné à titre gracieux l'autorisation de publier ces extraits tirés de deux ouvrages faisant partie de son fonds :

- «MEMOIRES D'UN EUROPEEN DE LA IVe à la Ve REPUBLIQUE»  
De P. PFLIMLIN - © LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD 1991
- «C'ETAIT DE GAULLE»  
DE A. PEYREFITTE - © LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD 1994

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉ

- Hommage à Robert Prigent, décédé le 19 juillet, par Jacques Mallet et Georges Verpraet.
- Joannès Dupraz : un authentique républicain à la tête de la Royale, par Georges Verpraet.
- M.R.P. 95 : «Maîtres du roman policier».
- André Fosset : un demi-siècle de vie politique et ce n'est pas fini, par Georges Verpraet.
- Une défense européenne commune : une idée «neuve» qui a au moins 41 ans !

### TÉMOIGNAGES SUR LA CRÉATION DU M.R.P.

- L'édrédon de Paul Simon.
- Une scène de la vie quotidienne... dans la Résistance
- Une naissance au son de trois voix.
- Isère : dans le sillon de l'A.C.J.F.

### DANS NOTRE HISTOIRE

- La démission des ministres M.R.P. en 1962 : un abandon de poste ou la volonté de construire l'Europe ?

## BULLETIN

- D'ADHÉSION À L'AMICALE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE  
133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - TÉL. : 47.05.84.51
- DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION 1995
- D'ABONNEMENT AU BULLETIN «LE M.R.P. VOUS PARLE» POUR 1995

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE ..... TÉL. ....

Ci-joint :

- Cotisation de **120 Francs** + Abonnement de **30 Francs** : soit **150 Francs**
- ou Abonnement de **40 Francs**
- Par chèque bancaire à l'ordre de «Amicale du M.R.P.»
- ou Par chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45 Z au nom de «Amicale du M.R.P.»

Rayez la mention inutile

**LE M.R.P. VOUS PARLE** - Directeur de la Publication : Jacques MALLET - Commission paritaire de presse N° AS 65-465  
IMPRIMERIE CIRCULAIRES COULON 42.36.08.15